



Assemblée des délégués

Procès-verbal

Date : Vendredi, 17 avril 2015
Assemblée des délégués ordinaire à 12.30 heures

Lieu : Ecole d'agriculture du canton de Soleure - Wallierhof - 4533 Riedholz

Présents : selon liste séparée

Excusés : selon liste séparée

Procès-verbal : Annette Ruffieux

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 15 avril 2014
5. Rapports 2014
6. Comptes 2014 et rapport de révision / décharge au comité
7. Budget 2015
8. Mandat à l'organe de révision pour 2015
9. Election d'un membre du comité représentant la Suisse orientale
10. Appréciation du caractère sur les places de test en terrain dès 2015
11. Sélection nationale des étalons de Glovelier – directives des marques blanches dès 2016
12. Principe d'un apport de sang nouveau dans la race FM
13. Propositions des membres
14. Admissions et démissions de membres
15. Programme d'activités 2015
16. Stars FSFM 2014 et distinctions
17. Divers
 - a. Informations et brèves explications concernant la pétition Franchi

Le nombre de délégués avec droit de vote est fixé à ***l'art. 18 des nouveaux statuts.***

Droits de vote pour les membres ordinaires :

1	à	100 chevaux FM inscrits	2 voix
101	à	200 chevaux FM inscrits	3 voix
201	à	500 chevaux FM inscrits	4 voix
plus de 500 chevaux FM inscrits			5 voix

Ouverture

Début de l'assemblée à 12.34

Bernard Beuret (Président) salue les personnes présentes, les invités et donne connaissance de la liste des personnes excusées.

Allocution d'ouverture :

Certaines personnes et organisations font leur réputation par des déclarations tonitruantes basées sur des analyses lacunaires et une réelle méconnaissance de l'agriculture en général et singulièrement de la filière du cheval.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), par exemple, a présenté, le 27 mars à Berne, sa dernière étude sur la politique agricole suisse. Pour cette organisation, les mesures étatiques en vigueur empêchent le pays de s'ouvrir davantage aux échanges et le privent de possibilités de croissance et d'exportations. Elle en déduit, en particulier, que les paiements directs doivent être réduits pour contraindre les producteurs à accroître leur compétitivité. On connaît ce discours classique mais de plus en plus désuet.

Ces déclarations nous interpellent. Actuellement, l'économie suisse a atteint un niveau de productivité tel qu'elle doit faire appel à une main-d'œuvre étrangère toujours plus nombreuse ; les activités économiques et la densité de la population s'intensifient au point que la Confédération est contrainte à pratiquer une politique extrêmement restrictive en matière d'utilisation du territoire ; enfin, tous les aspects politiques, environnementaux, sociaux et culturels de la politique agricole ne sont pas pris en compte dans cette analyse.

Ces déclarations technocratiques m'inspirent en outre les remarques suivantes : l'objectif d'atteindre des prix toujours plus bas pour les produits agricoles n'est pas pertinent ; il a aussi ses coûts -en particulier du point de vue environnemental et social- sur l'ensemble de la planète, lesquels ne sont pas évalués, donc pas pris en considération. Par ailleurs, la situation de l'élevage chevalin suisse illustre de belle manière les incidences négatives d'un libre échange excessif. On peut encore mentionner dans ce sens un autre cas comparable: le marché du bois. Chez nous, la forêt est sous exploitée car non rentable alors que le bois utilisé en Suisse est importé, souvent d'autres continents, au prix d'impacts très lourds sur l'environnement.

Un deuxième exemple de méconnaissance des réalités : les organisations de protection des animaux lorsqu'elles s'occupent de la filière chevaline. Elles ignorent la situation économique de l'élevage chevalin en Suisse, ainsi que le fonctionnement de tout le processus d'élevage et de sélection ; elles ne s'intéressent aucunement aux problèmes auxquels les éleveurs sont confrontés aux plans économiques et financiers. Plus regrettable encore, elles ne font preuve d'aucune considération pour les réalités socio-culturelles caractéristiques du monde du cheval.

Elles se fendent néanmoins de déclarations, à intervalles réguliers, qui sont souvent plus vexatoires et humiliantes pour les éleveurs que constructives. Cela parce qu'elles refusent de considérer un problème dans sa globalité. A l'évidence, les chevaux doivent être bien traités, bien logés et correctement nourris. Mais, il n'est ni possible, ni même opportun de vouloir garder tous les chevaux jusqu'à leur mort naturelle. Il faut rester réaliste et faire la preuve d'une honnêteté intellectuelle dans l'appréhension de ce genre de question. Les exigences de la sélection, de la régulation des marchés et de la sauvegarde d'une race impliquent l'existence du créneau viande chevaline.

De notre côté, nous entreprenons tout ce qui est possible aux plans de la sélection, de la formation, de la promotion et de la commercialisation de notre cheval afin d'assurer son développement. De plus, déçus par les résultats obtenus dans le cadre du groupe de travail Agroscope, nous ne manquerons pas de relancer le débat politique à court terme, en particulier sur certains thèmes touchant aux conditions d'exportation de nos chevaux ou encore aux règles régissant les importations de chevaux étrangers en Suisse.

Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs suivants ont été nommés: chef du bureau Monsieur Urs Limacher, assesseurs : Paul Rothenbühler & Vincent Monin.

128 cartes de votes distribuées, majorité absolue 65

Acceptation de l'ordre du jour

Pas de modification, l'ordre du jour est accepté comme proposé.

Procès verbal de l'Assemblée des délégués du 15.04.2014

BB : Pour des raisons d'économie, le procès-verbal n'a pas été envoyé par poste, mais il figure sur internet depuis un certain temps.

Le procès verbal de la dernière séance est accepté et BB remercie vivement Madame Ruffieux pour la rédaction de ce PV très complet.

Rapports 2014

BB Tous les rapports, du président, du gérant, des présidents des commissions, les comptes 2014 et le budget 2015, figurent dans la brochure qui a été remise aux délégués. Il rappellera quand même quelques points importants de l'année 2014. Avant, il aimerait saluer quelques personnes présentes :

Madame Catherine Marguerat , OFAG
Monsieur Ruedi von Niederhäusern, Agroscope-HNS
Monsieur Charles Troillet, président FSSE
Monsieur Roger Biedermann, Service de l'économie rurale du Canton du Jura
Monsieur Ernest Schlaefli, Président d'honneur FSFM
Monsieur Francis Favre, membre d'honneur
Monsieur Christoph Mosimann, membre d'honneur
Madame Theres Hauri
Monsieur Ernst Hunziker
Monsieur Burri pour le Team „Ufwind“
Monsieur Ronald Biehler, président de la Freiburger Pferde Stiftung
Monsieur Thomas Kehrli, réviseur BDO

L'année 2014 a été meilleure que 2013 du point de vue conjoncturel. Il en est résulté une amélioration progressive de la situation dans la plupart des branches d'activités économiques, laquelle a fini par exercer des effets positifs également sur le marché équin suisse et international. Ainsi, au fil des mois qui s'écoulaient, le marché s'est réanimé et beaucoup de chevaux ont pu se négocier à des prix corrects tant en Suisse qu'à l'étranger. Ceci est également valable pour 2014, sachant que des conditions ont été modifiées en partie, par la suppression du taux de change plancher décidée par la Banque Nationale Suisse le 15 janvier 2015.

Concernant les marques blanches, l'appréciation du caractère et l'apport du sang nouveau, ces points seront abordés d'une manière détaillée dans le courant de l'assemblée.

Un point qui a été évoqué lors de certaines séances régionales, c'est que la FSFM entend d'établir un registre des délégués pour l'assemblée. En vue de gagner en efficacité, le principe de la désignation de délégués officiels des syndicats à l'assemblée a été étudié. Les membres de la fédération comptent 2 à 5 délégués chacun. Ils devraient être désignés officiellement par les syndicats, ainsi que 1 à 2 suppléants, de manière à ce qu'une liste à jour puisse être tenue. Bien entendu, ce sont les syndicats qui désignent leurs délégués. Cela permettra à la fédération, dans le courant de l'année, d'envoyer des lettres d'information à chacun des délégués et des suppléants, ainsi qu'un dossier complet avant l'assemblée des délégués. Inversement, elle pourra également consulter les délégués sur certains points. Il en résultera une réelle valorisation de la fonction de délégués ce qui constituera un avantage et un progrès pour tous. Le fonctionnement de la fédération s'en trouvera aussi amélioré. Le registre des délégués sera élaboré durant l'été 2015. Un courrier sera envoyé à tous nos membres durant les prochaines semaines. Merci d'avance de votre collaboration à la mise en place de ce nouveau système.

Suite à la proposition faite par le Syndicat de la Singine et acceptée lors de l'assemblée des délégués du printemps 2014, un groupe de travail présidé par le vice-président Heinz Mägli a été constitué pour réfléchir à la réalisation de ce projet. Il a déposé son rapport dans le courant de l'hiver dernier. Les délégués ont pu prendre connaissance des nouveautés introduites pour les différentes catégories d'âge et assister à la démonstration pratique organisée le 5 avril 2015 à Balsthal. Ces épreuves sous leur forme nouvelle devraient être bénéfiques aussi bien pour les chevaux qu'aux attelers débutants.

Concernant l'analyse de la procédure de sélection et d'approbation des étalons :

Suite à une intervention du Syndicat chevalin des Franches-Montagnes et de la Fédération jurassienne d'élevage chevalin et suite aussi à la circulation d'une pétition dans certains milieux, un mandat a été confié à un groupe de travail d'analyser la procédure de sélection et d'approbation des étalons et de déterminer si elle est susceptible d'améliorations après une vingtaine d'années d'application. Il est prévu que le groupe de travail dépose son rapport jusqu'à fin novembre 2015, les modifications du règlement d'approbation des étalons qui en découleront, seront soumises aux délégués au printemps 2016 et la nouvelle procédure pourrait être appliquée dès 2017.

Quelques mots concernant le marché de la viande : Le marché de la viande chevaline indigène repose sur 3 piliers, à savoir la production en particulier de viande de jeunes chevaux, un prix négocié annuellement avec l'Association des importateurs de viande et une subvention versée par cette association aux bouchers qui mettent en valeur la viande indigène de poulains. Le système se trouve actuellement dérégulé du fait des scandales enregistrés dans cette filière viande chevaline durant les dernières années au niveau international; il en résulte une régression de la consommation et des importations qui remet en cause le bon fonctionnement du système. Comment les choses vont-elles évoluer à l'avenir ? Le système actuel pourra-t-il être maintenu ou faudra-t-il imaginer une solution nouvelle avec d'autres partenaires ? La question est posée et une réponse devra lui être apportée au plus vite car l'économie de l'ensemble de la filière est en jeu à moyen terme. Lors de négociations, relativement difficiles, menées à la fin du mois de mars avec l'association des importateurs de viande de cheval, le prix des poulains a pu être maintenu à Fr. 8.50 pour 2015.

Il avait évoqué avant la question de la création d'une fondation pour la promotion du cheval des Franches-Montagnes. Les moyens financiers à disposition de notre fédération se réduisent fortement d'années en années du fait des baisses d'effectifs de chevaux et des réductions des aides financières publiques. Pour remédier à cette situation, nous envisageons de créer une nouvelle structure juridique, sous la forme d'une fondation ou de collaborer avec une structure existante. A ce propos, de nombreuses informations ont déjà été réunies et des pourparlers ont été engagés avec diverses organisations. Une solution concrète devrait pouvoir être mise en place dans le courant de cette année. Lorsqu'elle aura été imaginée, il conviendra notamment de déterminer si les décisions de fond appartiennent au domaine de compétences de l'assemblée des délégués ou du comité, ce qui n'est pas encore établi à ce jour. Nous plaçons de grands espoirs dans cette fondation qui devrait nous permettre de collecter des fonds dans le privé pour assurer le développement et la promotion du cheval des Franches-Montagnes.

Concernant les primes pour les juments poulinières : La question des modalités d'octroi de la prime fédérale aux juments poulinières fait régulièrement l'objet de critiques de la part des milieux de protection des animaux. Il a dès lors été demandé à la commission d'élevage de réfléchir à cette question et si possible de proposer des alternatives au système de primes actuel. Plusieurs variantes ont été analysées. Elles sont toutes basées sur la sauvegarde du montant actuel des primes réparti selon différentes variantes entre la jument poulinière et le cheval de trois ans présenté au TET. Trouver une solution idéale s'avère très difficile car les frais de production d'un poulain sont élevés et c'est bien le naisseur qui les supportent. En l'état actuel des choses, il paraît que le système en vigueur est peut-être le meilleur et que nous devons nous résigner à le défendre vigoureusement malgré la critique dont il fait l'objet actuellement.

Vous avez sans doute pris connaissances des exploits réalisés par plusieurs attelers, en attelage à un, à deux ou à quatre chevaux, et BB aimerait dire quelques mots concernant la collaboration qui a été instaurée avec Jérôme Voutaz et Pierre Emonet. Ces deux attelers multiplient les exploits en attelage à 4 avec leurs juments franches-montagne ; le dernier en date : une 2^{ème} place à une manche comptant pour la coupe du monde d'attelage dans le cadre du CHI de Genève en décembre 2014. La Fédération est actuellement en discussion avec ces deux ambassadeurs du cheval des Franches-Montagnes pour établir une collaboration efficace tendant à promouvoir notre cheval en Suisse et à l'étranger.

Durant cette année 2014, de grandes satisfactions ont été enregistrées dans le domaine de la mise en valeur de notre cheval. Nos compétiteurs ont remporté plusieurs succès probants avec des franches-montagnes en Suisse et à l'étranger.

Les manifestations de promotion et de valorisation du Franches-Montagnes ont obtenu un franc succès dans toutes les régions du pays. L'animation régionale représente un des moyens des plus efficaces pour promouvoir notre cheval. Ce travail de communication et de relations publiques est indispensable et complémentaire à celui de la fédération. C'est pourquoi, j'adresse ma plus profonde reconnaissance aux responsables des syndicats et aux personnes privées pour ce travail colossal effectué dans les régions.

Mes remerciements les plus sincères vont à toutes celles et à tous ceux qui collaborent à la bonne marche de notre fédération et au succès de ses activités. Ma gratitude va, aussi, à toute l'équipe de la gérance, aux membres de la direction, du comité, des commissions, du collège des juges et des groupements divers qui nous assurent de leur appui permanent. J'adresse également des remerciements à tous les éleveurs et utilisateurs de chevaux pour leur fidélité et pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Heinz Mägli (vice-président) souhaite la bienvenue aux délégués et ouvre la discussion à propos du rapport du président. La parole n'est pas demandée et le rapport est accepté à l'unanimité.

Stéphane Klopfenstein (gérant) prend la parole. Le rapport de la gérance figure également dans la brochure et il ne reviendra pas sur tous les points, il apportera juste des précisions pour quelques-uns.

La nouvelle vidéo sur le cheval Franches-Montagnes a été terminée en 2014. Le film dure env. 15 minutes et porte sur l'élevage et l'utilisation polyvalente du cheval. Il existe une version en allemand et une en français et sera disponible à la boutique prochainement, au prix de Fr. 20.--

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la loi demande que les passeports soient établis à l'aide d'un passeport de base émis par Identitas. Cela ne change rien pour les commandes, mais dorénavant, il sera impossible d'établir un passeport tout de suite (pour les exportations par exemple), car il faut d'abord demander le passeport de base à Berne. Il faut donc compter un temps d'attente d'env. 5 jours. Tous les passeports établis avant le 1.1.2015 sont toujours valables et ne doivent pas être échangés.

Le National FM aura lieu du 18 au 20 septembre 2015 à Avenches. Le bilan pour 2014 est positif. Les critiques émises en 2013 ont été prises en compte et il s'est déroulé à nouveau sur trois jours, afin que chaque discipline d'élevage et de sport ait une place adaptée à ses besoins. Le National FM demande une grande organisation qui représente env. 900 heures de travail, soit un poste à 44%, rien que pour la gérance qui assure la partie administrative avant, pendant et après la manifestation. Nous avons besoin de l'aide des syndicats, qui pourraient, par exemple mettre des bénévoles à disposition pour préparer, monter et démonter les infrastructures. Comme les années passées, une tombola est organisée et nous enverrons des billets à vendre aux syndicats. La tombola a dégagé un bénéfice de Fr. 8'000.-- en 2014, ce qui n'est pas négligeable.

L'année 2014 la commission des sports devait mettre en place une nouvelle épreuve de maniabilité attelée pour chevaux FM et HF de 3 ans et pour adapter les programmes de dressage des épreuves de promotion CH attelage. Avec les nouveautés en vigueur depuis cette année, nous espérons aussi que ces épreuves seront plus accessibles pour de jeunes et nouveaux attelers. Une démonstration pratique a été donnée au mois d'avril à Balsthal.

BB ouvre la discussion sur les rapports des présidents. La parole n'est pas demandée. Les rapports sont approuvés sans opposition.

Comptes 2014 et rapport de révision / décharge au comité

BB Vu l'évolution des finances des dernières années, on peut se réjouir aujourd'hui, que les mesures prises, notamment la réduction des dépenses, ainsi que l'établissement d'une planification financière sur trois ans, ont été réalisés. On voit déjà un résultat et on peut dire la question des finances à court terme, c'est-à-dire pour les années 2015 à 2017 est résolue à satisfaction. On ne doit pas avoir de surprises, selon l'évolution des recettes, on prendra des mesures nécessaires pour vous présenter à chaque fois un budget équilibré.

Urs Limacher (président de la commission des finances) se réjouit de pouvoir présenter un bouclage positif pour l'année 2014. La situation de départ pour l'année 2014 était très délicate à cause des mesures d'économie annoncées par la Confédération d'un côté et de la baisse des naissances de poulains de l'autre. Il y a une année, ici même, qu'il a été décidé de réduire les indemnités des fonctionnaires de 15%, sous réserve que le résultat effectif permettrait de réévaluer la situation, ce qui a été fait – la réduction a été dédoublée à 7,5%. Comme vous avez pu lire dans la brochure, les comptes montrent un bénéfice de Fr. 7'664.51 et on a pu amortir plus que prévu, ce qui était nécessaire, vu que l'année passée, aucun amortissement a pu être fait. Pour 2015, les réductions des indemnités ne sont plus prévues. Tout sera mis en œuvre pour pouvoir présenter un résultat équilibré à l'avenir et pour ce faire, on a élaboré une stratégie portant sur trois ans, à laquelle on se tiendra, sauf si des imprévus demanderaient des mesures spéciales.

La situation financière reste malgré tout un défi. Il remercie les fonctionnaires pour avoir supporté la réduction des indemnités, la gérance pour la bonne tenue de la comptabilité, les membres de la commission des finances ainsi que les membres de la direction qui ont participé aux séances toujours d'une manière active.

SK fera un bref commentaire des comptes et du bilan 2014 qui ont été envoyés avec la convocation. Les comptes 2014 bouclent avec un bénéfice de 7'664.51, ce qui est mieux que prévu au budget (bénéfice de 1'750). Ce résultat s'explique de la manière suivante :

Au niveau des recettes (Fr. 1'607'100.81), elles ont été d'env. 56'000.-- supérieures au budget (Fr. 1'551'500.--) pour les principales raisons suivantes : Sous la rubrique « Livre généalogique », les recettes sont d'environ Fr. 49'000.-- (1'176'018.--) supérieures au budget (1'127'600.--) ; cela s'explique par un nombre de poulains identifiés plus élevé que prévu dans le budget, établi sur la base du nombre de saillies 2013. Nous avons compté avec 2'000 poulains et ce sont finalement exactement 2'126 poulains qui ont été identifiés et pris en compte pour le soutien de la Confédération. Quant au magazine, il a rapporté env. Fr. 7'000 de moins que prévu (131'092.-- contre 138'500.-- au budget) ; le budget au niveau des abonnements a été tenu (114'674.-- contre 115'000.-- au budget) ; par contre il y a eu moins d'annonces que prévu (11'072.-- contre 18'000.-- au budget).

Pour les autres rubriques les recettes sont sur l'ensemble des sous-rubriques de 14'000.-- supérieures au budget, essentiellement en raison du soutien de l'OFAG promotion expos (+14'125).

Sous « Recette et dépenses neutres », il y a le soutien de la confédération de 500.- par jument poulinière qui transite par la FSFM et qui est reversé aux éleveurs, d'où le montant de 0.-- entre les recettes et les dépenses.

Au niveau des charges d'exploitation (tot. Fr. 1'630'378.87), elles ont été de env. Fr. 26'500.-- supérieures au budget (1'604'050.--). Je vous donne sous forme résumé les rubriques ou groupe de rubriques avec des différences avec le budget.

Comme nous n'avions pas pu faire d'amortissements en 2013 et vu le résultat meilleur que prévu, nous avons amorti en 2014 un montant de Fr. 28'164.65 (budget = 10'000), ceci essentiellement sur les investissements dans le programme du stud-book.

Nous avons dû faire face à deux dépenses extraordinaires, d'un montant arrondi à 24'000.-- (24'706.60, budget = 700.--). Le premier concerne un arriéré d'indemnités pour les années 2010 à 2013, dont la facture nous a été adressée par le juge de race en 2014 seulement. Ce dernier avait chaque année reçu son formulaire de décompte, avec des rappels, mais sans suite. Cela correspondant à un montant d'environ 18'000.-- francs que nous avons finalement négocié avec la personne concernée à 15'000.-- payables en plusieurs tranches. Des mesures ont été prises dans l'intervalle pour que cela ne se reproduise pas, notamment que des indemnités ne peuvent être versées qu'une année au plus tard après l'évènement. Le deuxième montant concerne une facture de 9'000.-- francs pour le calcul des VE 2013 et que nous avons reçu de notre partenaire que plusieurs mois après le bouclage de l'année 2013.

Au niveau du sponsoring, la différence positive d'env. 21'000.-- (comptes 78'231.48, budget 57'000.--) est due essentiellement au soutien d'un nouveau sponsor qui a soutenu le National FM avec un montant de 20'000.-- francs. Ce montant n'a pas été mis au budget car nous avons reçu la promesse de soutien après l'établissement et l'approbation du budget 2014. Malgré ce précieux soutien de 20'000.--, le National FM ne s'autofinance pas encore. Il a coûté à la FSFM en 2014 arrondi 30'000.-- (exactement 29'346.94)

Le résultat d'exploitation (= aussi bénéfice de l'exercice) s'élève à +7'664.51 (budget = 1'750.--)

Le total des actifs, équilibré avec les passifs, s'élève à Fr. 1'802'509.48. Pas d'autres commentaires sur le résultat et le bilan.

En résumé, le budget 2014 a été plus que tenu grâce aux mesures prises au niveau des charges; le sponsoring supplémentaire non prévu au budget, soit 20'000.--, et la diminution du soutien de l'OFAG moins forte que prévue (basé sur le nombre de poulains), soit +48'000.-- de recettes, ont permis

- de faire face à deux dépenses extraordinaires
- d'acheter de nouveaux articles (qui se vendent d'ailleurs très bien) et d'avoir pu amortir suffisamment le stock de matériel selon les directives de la fiduciaire
- d'apporter du soutien sponsoring non prévu au budget (exemple : BD Derib)
- D'amortir davantage que prévu, ce qui était presque nécessaire étant donné que nous n'avons rien amorti en 2013

Je suis volontiers à disposition si vous avez des questions au sujet des comptes et du bilan 2014

BB concernant le rapport de révision, il passe la parole à Monsieur Kehrli

Monsieur Kehrli (fiduciaire BDO) n'a rien à ajouter.

Les comptes sont acceptés et décharge est donnée au comité par une majorité évidente.

Budget 2015

SK Le budget présenté est équilibré et prévoit un petit bénéfice d'environ Fr. 3'400.-- Toutes les mesures prises pour l'année 2014 restent en vigueur pour 2015, sauf les indemnités pour les fonctionnaires, la réduction est abandonnée sous réserve d'un imprévu qui demanderait des mesures adéquates.

Le budget proposé pour 2015 prévoit une baisse des recettes d'env. Fr. 62'000.-- rapport aux comptes de 2014. La raison principale est la baisse probable des poulains identifiés, calculée sur le nombre des saillies en 2014. Pour 2015 on compte avec 2'000 poulains. Malgré la baisse des recettes de Fr. 62'000.--, le budget 2015 boucle avec un petit bénéfice d'environ Fr. 4'000.-- pour les raisons suivantes :

- Augmentation de recettes du Magazine FM à cause de la hausse des prix d'abonnement de Fr. 10.-- resp. Fr. 15.-- (mesure décidée dans le cadre de la planification 2015 à 2017)
- Augmentation d'autres recettes en relation avec le nombre d'étalons à la Selection de Glovelier, resp. au TES 2015 (Fr. 8'000.-- plus haut qu'en 2014)
- Parallèlement, légère baisse des charges d'exploitation d'env Fr. 4'000.--
- Amortissements minimaux de Fr. 15'000.-- au lieu de Fr. 28'000.-- comme l'année passée
- Plus de charges ou produits extraordinaires
- Réduction du sponsoring d'env. Fr. 11'000.--

Par rapport au dernier point, il faut mentionner qu'un sponsor a promis son soutien pour 2015, sans faire connaître le montant. Aussi, d'autre contact ont pu être établi pour l'acquisition de nouveaux sponsors ou donateurs. Encore une remarque: l'augmentation des recettes et les économies des charges d'env. Fr. 6'000.-- permettra au Magazine de travailler d'une manière rentable (avec une petite perte d'env. Fr. 2'500.--)

Le budget d'investissements 2015 équivaut à celui de l'année 2014, c'est à dire Fr. 40'000.-- Les postes principaux sont :

- Fr. 20'000.-- pour le développement et l'adaptation du programme du stud-book (plus bas qu'en 2014 avec Fr. 28'192.50)
- Fr. 13'000.-- pour le nouveau système opérationnel du server (la version actuelle date de 2013 et ne sera plus soutenue à partir de la mi-année)

BB ouvre la discussion

Thierry Froidevaux (HPM) L'augmentation du prix de l'abonnement représente quel montant pour le budget 2015 ?

SK Les comptes pour le magazine étaient à FR. 115'000.-- et avec cette augmentation on arrive à Fr. 133'000.-- de recettes, donc une augmentation de Fr. 20'000.--

Le budget 2014 est accepté à une majorité évidente, pas d'opposition.

Mandat à l'organe de révision pour 2015

Les organes de la fédération proposent de poursuivre le mandat avec l'organe de révision BDO pour l'année 2015. Il n'y a pas d'opposition, le mandat est confirmé par une majorité évidente.

Election d'un membre du comité représentant la Suisse orientale

BB brève information quant aux prochains changements : En 2016, il faudra trouver des successeurs pour Monsieur Eddy von Allmen, vice-président pour la Suisse Romande, en 2017, Monsieur Heinz Maegli, vice-président pour la Suisse alémanique, Monsieur Roland Bovet, représentant romand et lui-même qui arriveront en fin de mandat.

Pour remplacer Madame Susanne Weishaupt qui a donné sa démission par écrit pour l'assemblée des délégués ordinaire 2015, le syndicat d'élevage chevalin des Grisons a, en date du 16 février 2015, transmis par écrit la candidature de Madame AnnaTherese Buchli de Safien Platz / GR.

Werner Keller (PG Graubünden) für Frau Anna Buchli:

Il a le plaisir de présenter Madame Anna Therese Buchli comme candidate pour la Suisse orientale pour remplacer Madame Susanne Weishaupt. Tout d'abord, il tient à demander pardon auprès des représentants de la Suisse orientale, car l'information n'a pas tout à fait pris le bon chemin. On a cherché longtemps, et pendant longtemps, on n'a trouvé personne. Madame Buchli était parmi les premiers qu'il a demandé, mais on avait toujours espéré de trouver un candidat habitant plus proche et qui ne vient pas forcément d'une vallée de montagne. De son côté, la communication n'était plus très motivée vers la fin de la recherche de candidats, ne recevant pas de feedback de nulle part et il se trouvait à court de temps pour annoncer un candidat. Pour Madame Buchli : Depuis sept ans, elle est un membre engagée du comité du syndicat d'élevage des Grison, d'abord comme réviseur des comptes et maintenant comme gérante. Elle exploite ensemble avec son mari une ferme Bio à Safien à 1600m d'altitude. Elle est maman de quatre enfants entre 16 et 23 ans. A l'écurie on trouve deux juments poulinières qui sont montées et attelées régulièrement. Madame et Monsieur Buchli débourent eux-mêmes les jeunes chevaux de trois ans et les préparent pour le test en terrain. Il est convaincu, en la personne de Madame Buchli, que la Suisse orientale gagne une représentante compétente et le comité un nouveau membre très engagé mais aussi exigeant. Il recommande aux délégués, de voter pour Madame Buchli. En même temps, il tient à remercier Madame Weishaupt pour son engagement.

Pas d'autres candidatures.

Madame Buchli est élue avec une majorité évidente. Elle remercie les délégués et accepte le mandat.

Appréciation du caractère sur les places de test en terrain dès 2015

BB Il rappelle que le caractère du cheval FM constitue son atout majeur aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. C'est précisément le caractère qui le différencie de la plupart des autres races avec lesquelles il est en concurrence dans le créneau du cheval de loisir et de sport. Nous devons par conséquent demeurer très attentifs à tout ce qui se passe dans ce domaine et saisir toutes les opportunités pour renforcer cette position favorite au plan international. Pour le détail du rapport concernant l'appréciation du caractère. Il passe la parole à SK

SK présente d'abord les raisons pour une appréciation du caractère :

- Le caractère est l'atout n° 1 du cheval FM, reconnu en Suisse et à l'étranger.
- L'appréciation du caractère est l'une des quatre composantes du TET, à côté de l'appréciation du modèle et des allures, d'une épreuve d'attelage et d'une épreuve d'équitation (voir art. 7 RTT).
- Pouvoir mettre en valeur les données relevées sur beaucoup de chevaux.

L'année 2014 était une année de test. Les résultats ont été présentés en fin d'année au groupe de projet constitué par la FSFM et sont intéressants. Une partie non concluante (tableau avec des descriptions précises à cocher) a été abandonnée et une partie concluante (échelle globale) a été gardée et complétée avec une appréciation de l'émotivité lors de la mise en limonière et le garnissage. La variation pour chaque trait de caractère a été au rendez-vous en 2014 mais la corrélation entre les 3 traits de caractère (grégarité, activité, émotivité) a été élevée; ce point devra encore s'améliorer et cela a déjà commencé lors de la formation des juges avant les TET 2015.

On propose de continuer l'appréciation du caractère en 2015 sur toutes les places de test en terrain. L'évaluation des trois traits de caractère ne se fera toutefois qu'à l'aide de l'échelle globale remplie par les juges.

TEST EN TERRAIN - AC au triangle
Appréciation du caractère 2015

N° test:

Lieu: _____	Date: _____
N° AC: _____	Nom: _____
Père: _____	Mère: _____
Mère: _____	Mère: _____

Mâle: bas ouvert fermé long plus neige
 chaudière T. F. A. B.

HLD TEST – CB im Dreieck
Charakterbeurteilung 2015

Stabnummer:

Ort: _____	Datum: _____
ID.Nr.: _____	Name: _____
Vater: _____	Mutter: _____
Mutter: _____	Mutter: _____

Welter: aktiv bedeckt aktiv aktiv Regen Schnee
 warm hoch tief Anker

Créativité – en main : impression globale:

Pas intéressé par son activité Très intéressé

Activité – en main : impression globale:

Pas actif / T. Très actif / T.

Emotivité – en main : impression globale:

Pas actif Très actif

Note prise des oreilles : Signature du juge de race: _____

Herdentrieb – en der Hand : Gesamteindruck:

Nicht an der Hand / Herdentrieb Sehr stark ausgeprägter Herdentrieb

Grundaktivität – en der Hand : Gesamteindruck:

Wenig aktiv Sehr aktiv

Emotivität (Angstlichkeit) – en der Hand : Gesamteindruck:

Wenig ängstlich Sehr ängstlich / Angstlich

Note Anfassung der Ohren : Unversehrt des Innenohres: _____

TEST EN TERRAIN – AC monté / attelé
Appréciation du caractère 2015

N° test:

Lieu: _____	Date: _____
N° AC: _____	Nom: _____
Père: _____	Mère: _____
Mère: _____	Mère: _____

Mâle: bas ouvert fermé long plus neige
 chaudière T. F. A. B.

DTT TEST – CB beim Reiten / Fahren
Charakterbeurteilung 2015

Stabnummer:

Ort: _____	Datum: _____
ID.Nr.: _____	Name: _____
Vater: _____	Mutter: _____
Mutter: _____	Mutter: _____

Welter: aktiv bedeckt aktiv Regen Schnee
 warm hoch tief Anker

Activité – monté : impression globale:

Pas actif / T. Très actif / T.

Créativité – monté : impression globale:

Pas intéressé par son activité Très intéressé

Signature du juge d'équitation: _____

Emotivité – Mise en limonière / garniture: impression globale:

Pas actif Très actif

Signature du juge d'équitation: _____

Grundaktivität – gortten : Gesamteindruck:

Takt Taktlos

Herdentrieb – gortten : Gesamteindruck:

_____ Sehr stark ausgeprägter Herdentrieb

Unversehrt des Innenohres: _____

Emotivität (Angstlichkeit) Anspannen / Anschirrung: Gesamteindruck:

Wenig ängstlich Sehr ängstlich / Angstlich

Unversehrt des Innenohres: _____

Le but est d'arriver à calculer des VE pour le caractère, idéalement pour les 3 traits de caractères appréciés. Pour cela, il faut des données de beaucoup de chevaux, les places de TET étant le lieu privilégié pour obtenir ces données. On ne veut pas introduire un nouveau test d'émotivité mais observer le cheval dans le cadre du test en terrain sans faire de test supplémentaire (exemple : aller dans la circulation)

La race des Franches-Montagnes est une des rares races de chevaux faisant l'objet d'une évaluation systématique du caractère. Vu la réputation de la race et les intérêts commerciaux en jeu, il est vivement recommandé à tous les propriétaires de chevaux de porter la plus grande attention à l'appréciation du caractère et nous vous invitons à soutenir cette proposition qui vous est soumise aujourd'hui. Le test n'est pas obligatoire.

BB ouvre la discussion

Beat Wettstein (président de la Zürcher Pferdezuchtgenossenschaft) : Ils sont de l'avis que l'ancien système en vigueur jusqu'il y a une année, n'a pas fait ses preuves. Cependant, il faut apprécier le caractère, car c'est un bon argument de vente. Il ne faut pas laisser échapper cette chance d'essayer un nouveau système. Il faut observer comment il se développe.

Pas d'autres interventions et la proposition est approuvée par une majorité évidente sans opposition.

Sélection nationale des étalons de Glovelier – directives des marques blanches dès 2016

Andreas Bösiger (Président commission d'élevage): Après la mise en consultation, toutes les réponses ont été dépouillées et nous proposons deux variantes :

Variante 1 :

Vu l'article 8 alinéa 4 du Règlement sur l'approbation des étalons, l'assemblée des délégués arrête :

1) Les marques blanches sont appréciées selon les règles suivantes :

- Des marques blanches à la tête ne doivent pas dépasser les arcades; les étalons avec un œil vairon ne sont pas admis.
- Des marques blanches aux membres sont admises jusque sous le pli du genou et/ou du jarret; dans les cas où cette limite est dépassée, les candidats ne sont pas admis pour motif de marques blanches excessives.
- Lorsque les marques blanches aux membres atteignent le pli du genou et/ou du jarret, la valeur d'élevage (VE) est prise en compte. Si elle est inférieure ou égale à 120, le cheval peut être admis. En revanche, si la VE est supérieure à 120, le candidat est exclu pour motif de marques blanches excessives. Les VE calculées dans l'année de naissance du cheval sont déterminantes, aussi bien pour les chevaux de 3 ans que de 4 ans.
- Des élèves-étalons avec des VE supérieures à 120, mais phénotypiquement conformes aux présentes directives, peuvent être admis.
- Des marques blanches sur le corps ne sont admises que si elles sont reconnues comme étant non ancrées génétiquement par une institution spécialisée désignée par la FSFM.

Variante 2:

Vu l'article 8 alinéa 4 du Règlement sur l'approbation des étalons, l'assemblée des délégués arrête:

1) La sélection ne se base que sur le phénotype (extérieur) et les règles suivantes s'appliquent :

- Des marques blanches à la tête ne doivent pas dépasser les arcades; des étalons avec un œil vairon ne sont pas admis.
- Des marques blanches aux membres sont admises jusque sous le pli du genou et/ou du jarret; dans les cas où cette limite est atteinte ou dépassée, les candidats ne sont pas admis pour motif de marques blanches excessives.
- Des marques blanches sur le corps ne sont admises que si elles sont reconnues comme étant non ancrées génétiquement par une institution spécialisée désignée par la FSFM.

BB ouvre la discussion

Pierre Koller (président SE Bellelay): pose une question au président de la commission d'élevage : Dans les marques limites, comment est interprétée une marque blanche, qui touche la lèvre inférieure, donc si le cheval boit dans son blanc ? Cela fait partie des cas limite ou pas ?

AB si le cheval boit dans son blanc ainsi que d'autres marques blanches au niveau de la tête ne sont pas prises en considération, seulement les VE des membres antérieurs et postérieurs. Ces chevaux étaient admis tels quels et cela restera ainsi. Seul le blanc qui dépasse l'arcade n'est pas toléré car il peut provoquer de la surdité.

Pierre Berthold (président FJEC) : intervient seulement pour les marques blanches aux membres. La différence entre les deux variantes est très minime. La variante 1 a l'avantage de pouvoir considérer la VE fixée à 120 et non plus à 100 comme c'était le cas dans la proposition transitoire. La FJEC est de l'avis que la variante 1 est la meilleure.

Urs Weissmüller (président de la fédération bernoise) : Les marques blanches faisaient l'objet d'un point du tractandum de l'AD de la fédération bernoise et ils recommandent aussi la variante 1

BB en réponse à PK il propose de voter aujourd'hui pour une des deux variantes et de mandater la commission qui s'occupe de l'analyse du processus de sélection et approbation d'examiner ce point et d'y apporter des précisions s'il y a lieu.

La variante 1 est acceptée par une grande majorité.

Principe d'un apport de sang nouveau dans la race FM

BB Le comité de la FSFM a mis sur pied un groupe de travail qui a été chargé dans cadre d'un projet de recherche aux incidents positifs et négatifs à long terme d'un apport de nouveau sang dans notre race. Cette éventualité a été prise en considération dans le programme d'élevage lors de la révision des statuts et règlements, il s'agit de l'article 12. A propos de ce projet, l'OFAG a été contacté pour savoir si un tel projet

pourrait bénéficier du soutien de la Confédération, connaître le rôle que le HNS pourrait jouer et si les primes pour les juments seraient payées. Nous avons reçu la réponse avant-hier.

Eddy von Allmen (vice-président) : donne connaissances des conclusions de l'OFAG : « En tenant compte des réflexions faites plus haut, l'OFAG ne peut pas se prononcer favorablement au projet d'apport de nouveau sang étranger dans la race du cheval des Franches-Montagnes. La décision de le mettre en œuvre incombe cependant à l'assemblée des délégués. En ce qui concerne une éventuelle contribution financière, l'article 24 de l'ordonnance sur l'élevage pourrait être appliqué. Une éventuelle contribution selon article 23 exigerait cependant la soumission d'un projet beaucoup plus détaillé ainsi qu'une proposition favorable de la part des experts. » Cet article 23 concerne la préservation des races suisses, comme cela avait été mis en place pour la sauvegarde des lignées. La contribution financière et technique du HNS pour la race des Franches-Montagnes est déjà beaucoup plus considérable que celle aux autres races. Cependant, dans le cadre du mandat « stratégie pour le maintien du cheval de la race des Franches-Montagnes » les experts du HNS continueront à contribuer avec leur savoir pour soutenir la fédération. Ils ne contribuent pas en à la mise en œuvre du projet mais à la mise en œuvre d'une stratégie d'accouplements dirigés tenant compte des étalons existants de la race, pour améliorer certains caractéristiques sans amoindrir la qualité actuelle et sans augmenter la consanguinité. Donc il est clair que l'on n'a pas de soutien ni de la part du HNS ni de l'OFAG.

Le comité a décidé ce matin de vous proposer de reporter ce projet à une date ultérieure jusqu'à ce qu'une source de financement soit trouvée.

BB ouvre la discussion

Thierry Froidevaux (HPM) : pose la question à la fédération pour savoir s'il faut continuer ou bien pas cette commission. Les délégués, ne devraient-ils pas se prononcer déjà aujourd'hui s'ils préfèrent rester en race fermée ou s'ils sont prêts à s'ouvrir à un apport de sang nouveau ? Personnellement, il préfère voir le FM en race pure.

Monsieur Leuenberger (PG Aargau) : Thierry Froidevaux a raison, c'était la bonne question à poser. Le rapport ne montre pas assez ce qui se passe si du nouveau sang est apporté. A l'avenir, des experts doivent être impliqués dans le projet. Du moment que l'on consulte les généticiens du Haras, on ne recevra plus de réponse négative et on pourra présenter aux délégués un rapport avec des chiffres précis. Et si on peut démontrer à la Confédération de quelle manière la race peut en profiter, elle ne sera pas réfractaire à payer. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de voter pour ou contre un apport de sang nouveau, mais s'il faut élaborer un rapport plus détaillé.

Roland Baumgartner (PG Baselland und Umgebung) : est membre de la commission CAFM. La population de chevaux a crû de 21% les dix dernières années. En même temps, l'élevage chevalin est en baisse massive. Entre 2005 et 2014, le nombre de naissances de poulains FM a diminué de 25%, les saillies et participations aux tests en terrain également, seul l'intérêt aux manifestations sportives a connu une augmentation. Chaque année, env. 4'000 chevaux sont importés, la population des franchises-montagnes se situe vers 22'000 sujets et le besoin théorique de remonte se trouve vers env. 2'000 chevaux par an. En regardant les chiffres actuels des poulains, on constate que déjà aujourd'hui, on ne dispose pas d'un nombre suffisant de sujets de remplacement. 90% des licences de sport sont demandées par des femmes. La commission s'est posé la question de savoir comment se présentera cette tendance dans 10 à 20 ans. Les acheteurs veulent un cheval de loisir polyvalent et noble avec des qualités d'équitation. Quatre lignées d'étalons sont menacées : R, D, Q et P. Ce projet s'entend complémentaire au programme d'élevage. Les autres races entreprennent aussi des essais d'apporter du sang nouveau. Cela demande beaucoup de temps jusqu'à ce que les premiers résultats puissent être présentés. Si en 2016, les premiers accouplements auront lieu, seulement cinq années plus tard, on aurait des étalons F1 de trois ou quatre ans et 2014 et en 2024 les produits de trois ans de ces parents F1 – le temps nous file entre les doigts !

Charly Braillard : Il a l'impression que l'OFAG travaille contre les éleveurs, rien qu'en regardant la PA 2014-2017. Le projet aiderait, mais il est convaincu qu'il ne passera pas. Il souhaite par contre que les chevaux qui ne peuvent pas participer à un TET au printemps, puissent le faire en automne. On a des bons chevaux de trois ans qui toise 161cm ou 162cm, et qui de ce fait sont relégués au registre. Il serait favorable de relever la toise de 2 à 3 cm.

BB Il est vrai que la réponse de l'OFAG était décevante et il ne partage pas l'optimisme de Monsieur Leuenberger concernant le financement, car il ne s'agit pas d'un projet de recherche. On nous dit aussi, que les primes aux juments pourraient être appliquées, en principe, mais le père doit être inscrit au stud-book franchises-montagnes. Par conséquent, la première génération ne serait inscrite. Le comité propose de renvoyer ce dossier pour études complémentaires.

SK répond à la question de la composition du montant de Fr. 200'000.--, qu'il s'agit d'une première évaluation, il y a les frais d'insémination pour une cinquantaine de juments avec des étalons demi-sang, à env. Fr. 1500.--, le frais d'achats pour une dizaine de ces premiers poulains mâles, il en résultent des frais de détention pour plusieurs années.

On passe au vote. Il pose la question qui est favorable au rapport avec poursuite de la réflexion ?

Adopté avec une majorité évidente sans opposition.

Propositions des syndicats et organisations d'élevage membres de la FSFM

Pas de propositions soumises

Admissions et démissions de membres

Pas d'admissions et ni démissions

Programme d'activités 2015

A) Affaires courantes :

- Activités de la gérance et des autres organes de la FSFM
- Concours
- Tests en terrain
- National FM
- Formation des juges
- Expositions
- Relations publiques et marketing
- Défense des intérêts de l'élevage FM
- Contrôle d'ascendance
- Contributions de maintien de race pour les juments FM

B) Dossiers en cours :

- Apport de sang nouveau pour améliorer le cheval FM : mise en œuvre du concept si les délégués acceptent le principe lors de l'AD ordinaire 2015
- Importation des données utiles de la BDTA équine dans le stud-book FSFM
- Mise en œuvre de la planification financière pluriannuelle
- Recherche de soutien financier privé pour la FSFM, notamment pour des mesures de promotion pour améliorer l'image du cheval FM en Suisse
- Nouvelle appréciation du caractère : bilan de la phase test 2014, adaptations et suite dès 2015
- Collaboration avec une société existante ou création d'une nouvelle société pour la collecte de fonds en faveur du cheval FM
- Elaboration d'un programme d'accouplements en collaboration avec le Haras national
- Adaptations des épreuves d'attelages FM et mise en œuvre

C) Nouveaux dossiers :

- Analyse du système actuel de sélection et d'approbation des étalons et élaboration de propositions
- Poursuite de la mise en œuvre de mesures de promotion et de commercialisation selon les priorités de la stratégie 2012-2016 et les disponibilités financières (amélioration du contenu du site, mise en réseau des sites de vente des chevaux sur la base d'une charte de qualité)
- Développement d'un concept de formation des éleveurs avec le soutien du Haras et des centres de formation agricole
- Collaboration avec le HNS dans la mise en œuvre des premières mesures issues de la stratégie de sauvegarde du cheval FM développée par Agroscope
- Réflexion concernant la sauvegarde des lignées menacées et la diversité génétique
- Analyse du système actuel d'identification des chevaux (but : simplification)
- Début de l'organisation du jubilé de la FSFM (20 ans)

Accepté par une majorité évidente sans opposition

Les Stars FSFM 2014 et distinctions

HM présente les stars suivantes :

Coupe du Monde FEI Driving à Genève

2è rang Jérôme Voutaz, propriétaire et groom Pierre Emonet avec 4 juments d'élevage FM

Championnat du monde d'attelage à 1 cheval du 24 au 28 septembre 2014 à Izsák (HU)

Médaille de bronze par équipe :

Michaël Barbey, Dompierre FR

Eric Renaud, Rochefort NE

Leonhard Risch, Salvenach FR

Championnat suisse d'attelage à 1 cheval à Zauggenried

1er rang : Sébastien Bottelli avec Lancelot (Loio/Camus)

Team Ufwind, Toni Stofer, Neuenkirch LU

Après la participation au Championat du Monde en Normandie, il a arrêté sa carrière en attelage à quatre avec ses chevaux FM.

en attelage à 4 avec des FM durant de nombreuses années

Discours d'honneur pour les membres de commissions sortants suivants :

Madame Susanne Weishaupt, comité

Monsieur Michel Queloz, membre de la commission d'élevage

Monsieur Jean-Pierre Graber, invité de la commission d'élevage et vice-président IGOF

Monsieur Pierre-André Froidevaux, juge de race

Monsieur Werner Keller, juge de race

Madame Theres Hauri, commission de commercialisation

Monsieur Ernst Hunziker, commission de commercialisation

Madame Judith Diethelm, secrétaire de concours

Madame Brigitte Favre, secrétaire de concours

Monsieur Maurice Page, rédacteur du Magazine FM.

Divers

A. Pétition Theres Franchi

TF remercie le comité de la FSFM pour sa disposition et ouverture quant aux questions, critiques et propositions de ses membres. Je vous présente volontiers ma pétition que j'avais annoncée au comité lors de la dernière assemblée des délégués. En peu de temps, 305 personnes dont 42 étalonniers, ont signé cette pétition. Pour que personne ne soit mis sous pression, toutes les signatures ont été certifiées devant le notaire et restent pour des raisons de protection des soussignés dans sa propriété. La certification notariale a été transmise au président, Monsieur Bernard Beuret. Cette pétition contient deux points essentiels :

1. **Sélection de Glovelier et placement des juges:**

Quant aux notes, la Sélection de Glovelier devrait être conçue plus simple, flexible et transparente en ce qui concerne les notes. Il a été souhaité que les juges soient placés d'une manière indépendante. Les noms des juges ne doivent pas figurer sur les feuilles d'appréciation. La moyenne des notes doit être annoncée au public après chaque groupe d'étalons à l'aide d'un microphone ou tableau électronique. Un bon nombre de personnes sont prêtes à participer à un cours de juge pour une appréciation indépendante. Nous sommes entièrement convaincus des capacités de tous nos juges. Cette modification devrait assurer plus de justice envers le cheval et son propriétaire. Ces exigences sont discutées depuis plus de 20 ans.

2. **Le test de 40 jours à Avenches**

Il est demandé d'abolir la participation obligatoire au test en station et de remplacer ce dernier par un test en terrain début mars à Avenches. Le test de quarante jours qui, en fait ne dure que trente jours est beaucoup trop court et beaucoup trop éprouvant pour de tels jeunes chevaux. En plus, les coûts sont trop hauts. Les dernières années, beaucoup d'étalons de première qualité ont échoué au test en station. Quelques semaines plus tard, ces mêmes chevaux ont gagné des tests en terrain régionaux avec les meilleures notes. Il est déplorable que de précieux jeunes étalons ont été perdus pour l'élevage. Beaucoup d'étalonniers ne sont plus d'accord de confier leurs élèves-étalons à d'autres formateurs. Les propriétaires souhaitent pouvoir former leurs étalons eux-mêmes pour ce test en

terrain proposé. Ils sont libres confier leur chevaux à des tiers ou à une institution de leur choix. Le Haras National à Avenches peut aussi être choisi comme lieu de formation. Chaque étalon choisit la meilleure solution pour lui-même. Tous les étalons franchises-montagnes devront être présentés à nouveau à Avenches à l'âge de six ou huit ans avec leur descendance et être indemnisés par des points d'élevage ou des primes. Pour nous, il coule de source que des primes équitables doivent être octroyées à tous les propriétaires franchises-montagnes. Elle ne voit pas de raisons pour garder cette demande en suspens pendant des années. Elle doit surtout contribuer à la préservation de notre beau patrimoine, le cheval de la race des Franches-Montagnes. Je vous remercie de votre attention !

BB Merci à Madame Franchi. Il va de soi que les questions évoquées et les propositions qui sont faites seront analysées dans le cadre du groupe de travail, dont Madame Franchi sera membre. Si tout se passe bien, on pourra statuer sur ces propositions dans une année et les mettre en vigueur dès 2017.

Michel Schaer (SE Bellelay): revient sur la sélection des étalons à Glovelier au mois de janvier 2015. On vient de voter une variante sur les marques blanches. Il a été très surpris de voir à Glovelier des chevaux gris et des chevaux qui avaient des marques blanches sous le ventre. Dans le règlement il est bien dit que les chevaux blancs et les chevaux gris n'étaient pas acceptés. Il demande des explications.

BB Concernant les chevaux gris, entre le règlement et les directives, il y a contradiction, cela sera corrigé à très court terme. Le règlement dit que les robes baiées, alezanes et noires sont favorisées, mais le gris n'est pas exclu. Jusqu'à une nouvelle décision des délégués à ce propos, c'est le règlement d'approbation qui fait foi. Concernant les marques blanches, il laisse le soin à Andreas Bösiger de répondre.

AB Il faut croire que nous n'avons pas vu cette marque blanche, même que nous avons toujours bien contrôlé. Les conditions de luminosité ne sont pas toujours les meilleures. Il présente ses excuses, car apparemment, ni Eddy von Allmen, ni lui-même n'ont remarqué cette tâche et il faut croire qu'elle ne figurait pas non plus dans le passeport car les secrétaires ont l'habitude de rendre les juges attentifs.

Hansruedi Gysel, Wilchingen, SH : a été au test en station à Avenches et très déçu d'avoir constaté que les jeunes étalons sont attelés avec un poitrail et un char léger. Le HNS dispose de l'infrastructure pour des harnais avec collier de travail et des chars à roues cerclées. Pour lui, cela aurait pu être un test de caractère de voir, si le cheval passe sa tête dans le collier et gère le bruit des roues cerclées sur une route goudronnée.

HM répond que durant les trois premières semaines, les chevaux étaient harnachés avec un collier de travail et un char à roues cerclées, sur des routes normales jusqu'à Avenches.

Bernhard Wüthrich (PG Konolfingen und Um.) pense qu'il serait préférable de laisser l'organisation des concours le plus possible aux syndicats concernés. Certes, on pourrait regrouper les concours de certains syndicats. Il trouve dommage de biffer des places de concours pour des raisons d'économie. Aussi pour les tests en terrain il faudrait profiter de ces bonnes infrastructures. Trop peu de places nuisent à l'élevage.

BB On fera tout pour maintenir un maximum de places, mais pour des raisons d'économie, on doit rationaliser.

SK invite les délégués à la Journée franchises-montagnes de la BEA, le 2 mai 2015 à 14h30 dans la grande arène. Les billets d'entrée ont été distribués à l'entrée.

BB remercie tous les participants pour leur confiance et leur engagement toute l'année et les invite à l'apéritif.

La séance est levée à 15.50

58 &\$% `]bj]hfg'dffgYbhg #8J `&\$% `5bk YgYbXY ; } ghY

Name/Nom	Vorname/ Prénom	Remarque
Marguerat	Catherine	OFAG - BLW
Von Niderhäusern	Ruedi	Agroscope/HNS
Biedermann	Roger	Service de l'économie rurale JU
Troillet	Charles	Président FSSE
Boillat	Sylvine	Radio Fréquence Jura (RFJ)
Rohrer	Karin	BauernZeitung
Schwery	Julia	BauernZeitung
Favre	Francis	Membre d'honneur
Hauri	Theres	à honorer
Hunziker	Ernst	à honorer
Team Ufwind	Guido Burri	à honorer
Biehler	Ronald	Stiftungen Biehler
BDO Visura	M. Kehrli	Réviseur

Name/Nom	Vorname/ Prénom	Organisation/Organisationen
Bernasconi	Guido	CAE Ticino et Moesa
Bourgeois	Jacques	Directeur USP
Charlet	Marinette	Journaliste
Dahn	Michel	Président FECH
Darbellay	Michel	Directeur CJA
De Jong	Jos	Präsident Niderländischer Freiberger Verein / NVFP
Ender	Bianca	Geschäftsführerin PZV Rheintal und Umg.
Fuhrimann	Hansjürg	Juge TET attelage
Glibert	Yves	Président BFMA
Guidon	Daniel	Agroscope
Gysi	Michaël	Chef Agroscope
Jeannerat	Philippe	Président CJA
Kohli	Dominique	Sous-directeur OFAG
Künzli	Stefan	Comél / Zuchtkommission
Lachat	Jean-Paul	Service d'économie rural Jura
Lehmann	Bernard	Directeur OFAG / Direktor BLW
Luder	Willi	PZV Rothrist und Umgebung
Montavon Stéphane	Colonel DVM	Chef service vétérinaire armée
Moser	Urs	Ancien Chef d'Equipe FM
Müller	Matthias	Amt für Landwirtschaft Aargau
Ortalli	Vittorio	Président ass. ital. élevage FM
Poncet	Dr. Pierre-André	Membre d'honneur
Racine	Jasmin	juge TET équitation
Rieder	Stefan	Agroscope/HNS
Ritter	Markus	Président USP
Schibli	Felix	Abteilungsleiter Kanton SO
Schneeberger	Hans Ueli	Secrétaire de concours
Spychiger	Henri	Président d'honneur
Stöckli	Hansueli	Membre d'honneur
Vögeli	Ernst	juge TET équitation
Zaugg	Urs	Amtsvorsteher Kanton BE
Zingg	Marcel	OFAG / BLW
Barbey	Michael	à honorer
Botelli	Sébastien	à honorer
Diethelm	Judith	à honorer
Graber	Jean-Pierre	à honorer
Risch	Léo	à honorer
Renaud	Eric	à honorer
Stofer	Toni	à honorer
Voutaz	Jérôme	à honorer